

Programme de la journée de formation du mardi 21 novembre 2017

RESTE POUR VIVRE, RESTE POUR SURVIVRE :

Quelles pratiques pour les acteurs de l'action sociale sur un territoire ?

10h45-12h30

15h15-17h

Temps de travail en ateliers

Atelier n°2

**Evaluer des situations financières :
quels usages des indicateurs ?**

1. Comment peut-on évaluer financièrement les situations des personnes ? (+ long)

2. Comment enrichir l'évaluation des situations pour compléter l'approche statistique ?



1. Comment peut-on évaluer financièrement les situations des personnes ?

1. ÉVALUATION DES SITUATIONS FINANCIÈRES DES PERSONNES

- Les principaux indicateurs pour évaluer la situation financière :
 - ⇒ Le **niveau de vie** duquel découle le **seuil de pauvreté (Insee)**

Niveau de vie (toujours /UC) = $\frac{\text{Revenu disponible du ménage}}{\text{Nombre d'unité de consommation du ménage (UC)}}$

Tous les revenus perçus en net après impôts : « Le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner ».



Seuil de pauvreté = 60 % du revenu médian

En 2015, seuil de pauvreté = $0,6 * 1\,692 \text{ €} = 1\,015 \text{ € par mois}$

1. ÉVALUATION DES SITUATIONS FINANCIÈRES DES PERSONNES

- Les principaux indicateurs pour évaluer la situation financière :
 ⇒ Le **quotient familial** (calculé par Caf et impôt, réutilisé par beaucoup)

$$\text{Quotient familial (QF)} = \frac{(1/12) * \text{Revenu d'activité pro perçus sur l'année N-2} + \text{prestations Caf versées tous les mois}}{\text{Nombre de parts du ménage}}$$

Parts pour la caf

2 parts pour parent isolé ou couple
 + 0,5 part par enfant
 + 0,5 part si 3 enfants ou plus
 + 0,5 part si un enfant handicapé

5

1. ÉVALUATION DES SITUATIONS FINANCIÈRES DES PERSONNES

- Les principaux indicateurs pour évaluer la situation financière :
 ⇒ Le **reste pour vivre** ou plutôt les restes pour vivre (associations, CCAS...)

Pratique actuelle du **GESRA**



6

Mme et Mr Hadrien et leur fille de 12 ans, habitent dans un HLM d'Echirolles – demandent une aide alimentaire au CCAS

Salaire = 300 €
Chômage = 468 €
Pension invalidité = 316 €
APL = 150 €

Loyer (dont charges loc) = 671 €
Eau = 32 €
Energie = 40 €
Santé = 40 €
Télécommunication = 20 €
Transport = 0 €
Scolarité = 18 €
Impôts = 44 €
Assurance voiture = 40 €
Assurance hab = 19 €
Remboursement de dettes = 330 €

Dettes en attente = 230 €

1. Ce ménage est-il considéré comme pauvre par l'Insee ?

Parts (UC) = 1 UC premier adulte + 0,5 UC personne supplémentaire de plus de 14 ans + 0,3 UC personne de moins de 14 ans

Niveau de vie = revenu disponible (ressources net des impôts) / nb UC

Seuil de pauvreté = 1015 € par mois et par UC

2. Quel est le quotient familial calculé par la Caf pour ce ménage ?

Parts = 2 parent isolé ou couple + 0,5 par enfant + 0,5 si trois enfants ou plus + 0,5 si enfant handicapé

QF = (revenus nets mensuels + prestations caf régulières) / nb de parts

3. Quel est le reste pour vivre calculé par la MRIE-l'UDCCAS69 ?

RPV brut = ressources – (coût du lieu de vie + charges locatives/copropriété + eau + énergie + santé + pension alimentaire + télécomm + transport + scolarité/garde d'enfants + impôts/taxes et redevances + assurance voiture + assurance habitation + dettes en cours de remboursement)

Parts (UC) = 1 UC premier adulte + 0,5 UC personne supplémentaire de plus de 14 ans + 0,3 UC personne de moins de 14 ans

4. Quel est le reste pour vivre calculé par le CCAS Tartempion ?

RPV brut = ressources – (loyer + charges locatives + eau + énergie + pension alimentaire)

Parts (personne) = 1 part par personne

5. Quel indicateur choisiriez vous pour rendre compte de cette situation ? Pourquoi ?

Mme et Mr Hadrien et leur fille de 12 ans, habitent dans un HLM d'Echirolles – demandent une aide alimentaire au CCAS

Salaire = 300 €
Chômage = 468 €
Pension invalidité = 316 €
APL = 150 €

Loyer (dont charges loc) = 671 €
Eau = 32 €
Energie = 40 €
Santé = 40 €
Télécommunication = 20 €
Transport = 0 €
Scolarité = 18 €
Pension alim = 0 €
Impôts = 44 €
Assurance voiture = 40 €
Assurance hab = 19 €
Remboursement de dettes = 330 €

Dettes en attente = 230 €

1. Ce ménage est-il considéré comme pauvre par l'Insee ?

Parts (UC) = 1 + 0,5 + 0,3 = 1,8 UC

Revenu disponible net = 300 + 468 + 316 + 150 – 44 = 1190 €

Niveau de vie = 1190 / 1,8 = 661 € par mois et par UC < seuil de pauvreté.

OUI ils sont « pauvres ».

Effet « charges » du ménage + ou – prises en compte

2. Quel est le quotient familial calculé par la Caf pour ce ménage ?

Parts = 2 + 0,5 = 2,5

QF comme si pas de changement N-2 et aujourd'hui = (300+468+316+150)/2,5 = 494 €

Effet « taille » du ménage + ou – pris en compte

3. Quel est le reste pour vivre calculé par la MRIE-l'UDCCAS69 ?

RPV brut = (300 + 468 + 316 + 150) – (671 + 32 + 40 + 40 + 20 + 0 + 18 + 44 + 40 + 19 + 330) = - 20

Parts (UC) = 1 + 0,5 + 0,3 = 1,8 UC

RPV net = - 11 € par mois et par UC

4. Quel est le reste pour vivre calculé par le CCAS Tartempion ?

RPV brut = (300 + 468 + 316 + 150) – (671 + 32 + 40 + 0) = 491 €

Parts (personne) = 1 + 1 + 1 = 3 personnes

RPV net = 164 € par mois et par personne

Mr Abidi qui habite en HLM à Annecy – demande une aide financière pour honorer sa dette d'eau

Salaire = 1589 €

Loyer (dont charges loc) = 845 €

Eau = 20 €

Energie = 91 €

Santé = 34 €

Télécommunication = 36 €

Transport = 15 €

Scolarité = 0 €

Pension alimentaire = 450 €

Impôts = 18 €

Assurance voiture = 49 €

Assurance hab = 77 €

Remboursement de dettes = 118 €

Dettes en attente = 1280 €

Pas de pauvreté selon l'Insee.

QF estimé = 1589 €

RPV MRE-UD = -164 €

RPV Tartenpion = 183 €

Dans cette situation, on voit bien l'incidence des charges

9

1. ÉVALUATION DES SITUATIONS FINANCIÈRES DES PERSONNES

la vie au minimum

n° 1 – mai 2015 – gratuit – agglomération grenobloise

- QF ?
- QF de la CAF ? ou QF des Impôts ?
- Reste pour ViVe !!
- QF ?
- avec une part d'enfant ou un demi-enfant ?!



10

2. Comment enrichir l'évaluation des situations pour compléter l'approche statistique ?

2. ENRICHIR L'ÉVALUATION DES SITUATIONS

⇒ Pour aller au-delà d'une approche statistique

Pratique du **Secours Catholique**



2. ENRICHIR L'ÉVALUATION DES SITUATIONS

- ⇒ Comment complétez-vous l'approche statistique dans votre analyse des situations ? Comment envisageriez-vous de le repenser ?
- ⇒ Quelles sont les priorités défendues par votre organisme ? Comment les prenez vous en compte ?
- ⇒ Que proposer / produire pour les personnes qui ne peuvent pas bénéficier des aides auxquelles elles prétendent ?

13

RESTE POUR VIVRE, RESTE POUR SURVIVRE :
 Quelles pratiques pour les acteurs de l'action sociale sur un territoire ?



ATELIER 2 : Evaluer les situations financières : quels usages des indicateurs ?

3 éléments de réponse à partager :

-
-
-

Pour aller plus loin (si souhaité) :

Point(s) d'attention



Condition(s) de réussite



Question(s) en suspens

